



COMPTE RENDU DU CTL DU 18/05/2021

Le CTL a bien débuté à 9h30 précise.

2 liminaires sont lues, celle de FO a déjà été lue à la 1^o convocation.

1/ Création du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) :

Cadre : création du SDIF sur Carcassonne + 1 antenne (pérenne jusqu'en 2026...) à Narbonne.
Ce service sera l'interlocuteur spécialisé pour les particuliers, professionnels et collectivités locales pour toutes les questions foncières.

Il sera organisé autour de 3 pôles :

- Pôle d'évaluation des locaux d'habitation (PELH)
- Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)
- Pôle topographique et de gestion cadastrale (PTGC)

Le service sera constitué de 30 agents :
19 sur Carcassonne et 11 sur Narbonne

L'accueil sur site se fera exclusivement sur RDV (ou téléphoniquement).



FO DGFIP tient à faire remarquer que cette (nouvelle) organisation ne rien de nouveau. En effet, nous avions déjà connu les CDIF qui avaient été détruits par les précédents DG.

2/Présentation de l'antenne pérenne de Castelnaudary (SGC de Carcassonne):

date d'effet : 01/09/2021

Ceci marque la fin de la trésorerie de Castelnaudary dans les formes actuelles et avec ses missions.

Dorénavant, elle se verra confier de nouvelles missions au sein de SGC de Carcassonne.

Reste la problématique de l'accueil caisse ??????????

Eh oui, sachez que nous sommes tributaires des bureaux de tabac et des Etablissements France Services (EFS)

Donc, en clair, s'il y a assez de bureaux de tabacs acceptant nos encaissements et d'EFS, plus de caisse et de guichet!

Affaire à suivre



3/ Création du SGC de Limoux + antenne à Quillan:

date d'affet : 01/09/2021

L'échéance approchant, il serait souhaitable et vivement conseillé que la direction communique sur cette réforme vers les différents partenaires.

En effet, les élus se posent beaucoup de questions sur ce changement d'organisation au sein de nos services ?

Quelle organisation administrative?

Interlocuteurs ?

Le futur SGC de Limoux aura 404 budgets collectivisés à gérer.



4/Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) Limoux :



1 poste créé de A sur le secteur de Limoux et 1 poste de créé de A+ sur le secteur de Quillan.

Le poste de CDL de Limoux n'est pas pourvu à ce jour et nous doutons d'arrivée.....

Dans ce cas, la mise en place du NRP sur ce territoire

démarrerait avec un gros handicap.

D'ailleurs, sur Ulysse, un appel au peuple a été lancé, il manquerait 72 CDL au niveau national.

Conclusion :

En cette période (de Covid) de mutations, nous vous rappelons que tout poste y compris ceux des antennes peuvent être demandé en mutation locale. (voir outil Aloa sur Ulysse 11)

Par ailleurs, nous nous tenons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et suivre vos demandes.

Prochain RDV avec la direction : mardi 25 mai 2021 9h30

Ordre du jour :

1. Télétravail à la DGFIP

- Bilan du dispositif exceptionnel (Pour information)
- Présentation du nouveau dispositif (Pour information)
- Protocole de télétravail à la DGFIP (Pour avis)

2. Présentation des résultats de la consultation relative à l'actualisation du règlement intérieur du Centre de Contact (Pour information)

3. Questions diverses.

Les représentants FO-DGFIP au CTL

Carole Brugidou-Sige – Arnaud Windenberger – Bernard Loubet